

# REVUES SFC

## Archives of Cardiovascular Diseases

La SFC dispose de 2 revues d'expression :

- Une revue exclusivement scientifique en langue anglaise ayant l'ambition de rassembler des travaux originaux français et étrangers de haute qualité.
- Une revue d'information sur les activités de la SFC, de ses filiales et groupes de travail, et de formation médicale continue pour le cardiologue francophone.

### Revue scientifique en anglais :Archives of Cardiovascular Diseases

Elle est publiée en langue anglaise,

Sa *sélectivité* est importante (taux de rejet des articles originaux soumis > 80 %).

#### a) Langue :

Un *editing* de la langue anglaise est effectué systématiquement pour tout article accepté.

#### b) Indexation et impact factor :

Il est de la responsabilité du rédacteur en chef de maintenir l'indexation la plus large possible et d'effectuer les démarches nécessaires pour continuer à améliorer l'impact factor (3.196 en 2021).

#### c) Diffusion internationale :

Archives of Cardiovascular Diseases est disponible en ligne dès acceptation définitive de la contribution sur Internet sur les plateformes ScienceDirect et EM-Consult

#### d) Titre : Archives of Cardiovascular Diseases.

#### e) Contenu

La revue en anglais comporte :

- Articles originaux: 5-6 par numéro, pouvant inclure un « design article » (1/numéro au maximum).
- Possibilité de numéros à thème à la discrétion du rédacteur en chef en fonction du marbre disponible
- Editoriaux d'accompagnement : 1-2/numéro.
- Revues: 1-2/numéro.
- Recommandations SFC mais pas de recommandations ESC endossées par la SFC et déjà publiées dans l'European heart Journal.

- Abstracts publiés uniquement sur des suppléments spéciaux (adresse ISBN différente et non indexés afin de ne pas risquer d'être pris en compte dans le calcul de l'IF) qui sont comptabilisés séparément de la revue principale, sous l'intitulé de *Archives of Cardiovascular Diseases Supplements*.

f) Fonctionnement :

La composition du comité de rédaction tient compte de l'expertise cardiologique et de la fonction : Il est composé de membres recouvrant les différentes expertises membres dont un rédacteur-en-chef et un rédacteur en-chef adjoint, couvrant les principales sur-spécialités, d'un statisticien, qui valide tous les articles originaux acceptés après la phase de relecture experte et d'une éditrice pour la révision de tous les manuscrits pour l'expression anglaise et la cohérence et la conformité des données.

La création de nouvelles rubriques telles que *Scientific Letter*, cardiologie fondamentale ou translationnelle etc... est laissée au choix du Comité éditorial.

g) Propriété des titres, périodicité et pagination :

Le titre est la propriété de la société Elsevier, qui a contractualisé un partenariat avec la Société Française de Cardiologie qui désigne le rédacteur en chef. La périodicité est mensuelle (10 numéros/an) et un numero double l'été. La pagination annuelle maximale est fixée contractuellement, en partenariat avec Elsevier-Masson.

h) Modalités de désignation du rédacteur en chef et du comité éditorial:

- Le comité éditorial, est constitué de membres, coordonnés par un rédacteur en chef, qui fixe le rythme des réunions
- Le rédacteur en chef est désigné par le Conseil d'administration après audition par le Bureau de la SFC, parmi les candidats ayant répondu à l'appel d'offres lancé par le Président.
- Les membres du comité éditorial sont désignés par le CA de la SFC, sur proposition du rédacteur en chef et du Président de la SFC.
- La durée du mandat est de 3 ans, renouvelable sur décision du CA.
- Le rédacteur en chef ou son représentant siège de droit au comité éditorial de l'autre revue avec voix consultative.
- Un comité scientifique élargi est adjoint à chaque revue.
- Au moins une réunion annuelle des deux rédacteurs en chef est organisée.

i) Financement :

*Abonnements* : l'abonnement aux deux revues, organes d'expression de la SFC, comporte un tarif préférentiel pour les membres de la SFC.

*Rédaction* : un budget est prévu pour les frais de fonctionnement et l'indemnisation des membres des comités de rédaction, fixé contractuellement avec Elsevier-Masson.